ROISSY-EN-FRANCE
Classée station de tourisme

www.roissyenfrance.fr
n° 170 | juin 2024

la vie à ROISSY

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

URBANISME
Cœur du village : démarrage des travaux imminent
p. 4

FAMILLES
Le Lieu de Vie Partagé poursuit son développement
p. 6

LOISIRS
Un début d'été show avec la Fête de la musique
p. 14

GRAND ANGLE

AU GRAND AIR À ROISSY DANS LA VALLÉE VERTE

pages 8 à 13

FÊTE DU PRINTEMPS

Le 27 avril s'est déroulée la seconde édition de La Fête de Printemps sur la place du Pays de France. Pour l'occasion, le public pouvait profiter de différents stands animés par des professionnels, associations roisséennes et services municipaux sur le thème de la nature. Bravo aux Roisséens qui ont joliment décoré leurs vélos et trottinettes pour le concours organisé à cette occasion.

les essentiels

POINT DE SITUATION LIBRAIRIE

Faisant suite à un courrier de l'avocat du libraire concernant la poursuite du bail commercial, la commune a décidé de ne pas renouveler celui-ci.
Cette décision de non-renouvellement fait suite aux différents manquements au bail constatés depuis de nombreux mois (manque de fournitures et marchandises pour les activités principales de presse-librairie-papeterie, horaires d'ouverture réduits, gestion des bons de rentrée scolaire), et ce malgré plusieurs mains tendues (proposition de reconduction des bons de rentrée scolaire ou encore une commande de livres pour le Noël des enfants 2023), par la commune, soucieuse de conserver ce commerce et ces activités dans la commune.

BOURSE COMMUNALE ET BONS D'ACHATS SCOLAIRES : CE QU'IL FAUT SAVOIR

La municipalité remplacera, cette année encore, les traditionnels bons d'achat habituellement utilisables à la librairie par des virements bancaires délivrés directement aux familles, en complément des bourses communales versées pour chaque rentrée. Pour rappel cette bourse communale, calculée en fonction du quotient familial varie de 50 à 125€ pour les élèves de primaire ; de 90 à 150 € pour les collégiens et lycéens et de 140 à 210 € pour les étudiants post-bac. À ces aides, s'ajouteront les montants équivalents aux bons d'achat : 40 € en primaire, 70 € en collège et lycée et 100 € pour les étudiants.
Les familles doivent fournir un certificat de scolarité pour toute demande pour un jeune de plus de 16 ans, ainsi qu'un avis d'imposition.
> Pour tous renseignements et constitution de dossier, s'adresser au service éducation, en mairie annexe (01 34 38 52 12).

L'ENSEIGNE CASINO SE MAINTIENDRA À ROISSY

Dans le cadre de la restructuration financière du groupe Casino de portée générale et de son projet de transformation, le groupe a informé officiellement la Ville de son intention de maintenir leurs liens contractuels. Le courrier est toujours disponible sur le site de la commune.
La commune est propriétaire des murs du local commercial et de l'appartement lié.
Quant au groupe Casino, il demeure à ce jour propriétaire du fonds de commerce et titulaire du bail commercial comprenant un logement qui n'est pas remis en question.
Les échanges se poursuivent avec la direction du groupe Casino pour envisager une réouverture du commerce dans les meilleurs délais.
La commune profitera de la fermeture temporaire du local commercial pour entreprendre des travaux sur la façade.
Nous vous informerons de la suite au fur et à mesure avec des informations vérifiées et validées.

édito

Notre 2e fête de printemps organisée le 27 avril sur la place du Pays de France a rencontré un vif succès et permis à de nombreux Roisséens d'envisager le retour des beaux jours, après des mois de grisaille et de pluie suivis des frimas et orages violents de ces dernières semaines (heureusement de moindre gravité que les communes voisines mais nécessitant néanmoins de longues interventions de nos services techniques que je remercie).

À cette occasion, nous avons pu parcourir les chemins de promenade de l'aire de loisirs de la Vallée verte qui offrent aujourd'hui un cadre exceptionnel de verdure et de tranquillité, au cœur même du pôle économique du Grand Roissy. Cette randonnée a permis de découvrir ou de redécouvrir notre magnifique Vallée verte, 5 ans après la toute première journée découverte qui avait permis aux Roisséens de parcourir en avant-première cet espace alors en chantier.
Ce bel espace de promenade donne aux amoureux de la nature et de la marche un nouveau domaine à explorer plein d'attraits. Il est, bien entendu, accessible à tous et ouvre les yeux des plus jeunes comme des plus âgés sur la nature, la faune et la flore de notre commune. La biodiversité s'est magnifiquement reconstituée sur le territoire de Roissy. En cette saison printanière, la nature se réveille et c'est une période propice à l'observation. Vous avez été nombreux à profiter de ce spectacle. **Nous pouvons être collectivement fiers de ce poumon vert,** véritable espace de détente pour toutes les familles qui veulent partager avec leurs proches d'agréables moments dans la nature.

Ce parcours pédestre n'en garde pas moins son premier but qui est de permettre à tous les habitants de la commune de faire de l'exercice, de s'aérer et surtout de garder la forme !

Quel bilan au terme de ces premières années ? Ce projet ambitieux, dont l'idée était née au milieu des années quatre-vingt-dix, est tout d'abord le fruit de la persévérance. Celle d'André Toulouse, qui aura porté ce projet contre vents et marées, avec la volonté de sauvegarder durablement ces 90 hectares de terrain miraculeusement préservés de toute urbanisation durant des décennies.

Aujourd'hui, le Golf international de Roissy a trouvé ses marques auprès des joueurs de la commune et de toute la région, mais également des très nombreux voyageurs en escale qui profitent de quelques heures de temps libre pour se mesurer aux difficultés du parcours de golf et découvrir ce havre de tranquillité.
Le défi a été relevé et la cohabitation entre les sportifs et les promeneurs fonctionne parfaitement.

L'équipe municipale que j'ai l'honneur d'animer, continue de porter de nouvelles ambitions pour notre village, de renforcer son rayonnement et sa qualité de vie. Il en est ainsi de la requalification du cœur de village, projet phare du mandat dont les travaux de réaménagement seront lancés dès le mois de septembre prochain. Il redeviendra le cœur battant de Roissy, un espace vivant, verdoyant et animé, pour se retrouver, pour prendre le temps d'une pause agréable, pour faire la fête, pour vivre la ville autrement. Vous retrouverez dans ce magazine, les dernières informations sur ce projet et ces contours étendus, donnant ainsi une cohérence qualitative à l'ensemble du secteur.
Nous rencontrerons les riverains et professionnels les plus concernés préalablement à la réunion publique d'information pour présenter le calendrier des travaux et l'évolution du projet. Celle-ci se déroulera début septembre.

Continuons de vivre pleinement les prochaines animations. Le mois de juin est toujours un moment privilégié dans notre commune, riche en émotions, en souvenirs et en festivités. Il l'est encore plus en cette année olympique. Ainsi le 5 juin prochain, nous accueillerons la caravane du Comité régional olympique et sportif d'Île-de-France qui fera escale au complexe sportif avec de nombreux ateliers éducatifs et pédagogiques ouverts à tous. Puis le 8 juin, une grande dictée pour tous sera organisée sur la place du Pays-de-France, sur le thème du sport.
Le 9 juin, nous serons appelés à participer aux élections européennes. Votre voix compte, et c'est ensemble que nous construirons l'avenir de notre Europe. Faites entendre votre voix pour un futur commun.
Le 18 juin, nous nous rappellerons de l'appel historique du Général de Gaulle. Ce jour est un symbole de résistance et de détermination, des valeurs que nous portons toujours haut.
Le 21 juin, place à la Fête de la Musique ! Ce sera un moment de partage et de joie, où le parc de l'Orangerie résonnera des talents locaux. Venez nombreux célébrer la musique et la convivialité.

Je vous invite chaleureusement à participer aux différents événements. Ils sont l'occasion de renforcer nos liens, de partager des souvenirs et de célébrer ensemble notre belle commune.

Avec toute l'équipe municipale, nous serons ravis de vous retrouver dans le cadre des nombreuses animations, spectacles et festivités des prochaines semaines.

Michèle Calix,
Maire de Roissy-en-France

Le 27 avril, une randonnée a été organisée dans le cadre de la Fête de printemps sur les chemins de la Vallée Verte.

La nouvelle place du Pays de France bénéficiera d'une scénographie intégrant une diversité des usages : lieu de passage, théâtre de rassemblements festifs, espaces ombragés et bancs pour faire une pause… Le tout dans un cadre agréable et végétalisé.

*@Locuscape

URBANISME

CŒUR DE VILLAGE : DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT LE DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Les Roisséens présents à la Fête de Printemps le 27 avril dernier, ont pu découvrir le volet environnemental du projet d'aménagement du cœur de village sur le stand d'informations du cabinet de paysagistes « Locuscape ». Où en sommes-nous de l'avancement du programme ? Toutes les réponses.

Pour l'heure, planning tenu ! Après l'achèvement de la procédure de concertation qui s'est conclue par le choix du projet élaboré par l'équipe du cabinet Locuscape en décembre dernier, le premier trimestre 2024 a permis de fixer le plan d'aménagement de la future place et de ses abords. Le projet a ainsi pu recueillir l'avis favorable sans réserve de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), qui en a souligné la qualité. La commune a par ailleurs été sollicitée par le CAUE 95 (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) pour effectuer une présentation de modalités d'élaboration du projet en Préfecture le 14 mai.

Les derniers affinages ont notamment porté sur le choix des matériaux, des revêtements, des clôtures et des mobiliers. « *Le phasage de l'opération est respecté, grâce notamment à la diligence des équipes de conception et de l'Architecte des Bâtiments de France* », indique Michèle Calix, Maire de Roissy.

Parallèlement, le service des marchés publics, en lien avec le bureau d'études, a préparé le cahier des charges du dossier d'appel d'offres dans l'objectif de lancer les consultations dès le début du mois de mai. C'est désormais chose faite. Deux mois étant nécessaires pour permettre aux entreprises d'élaborer leurs offres et de procéder ensuite à leur analyse et à l'attribution des marchés, les travaux devraient être lancés en septembre prochain avec un objectif : livraison du projet cœur de ville au 4e trimestre 2025. Les principaux riverains et professionnels concernés seront informés plus spécifiquement en amont des démarrages des travaux. Par ailleurs, une réunion publique ouverte à tous les Roisséens, sera organisée début septembre.

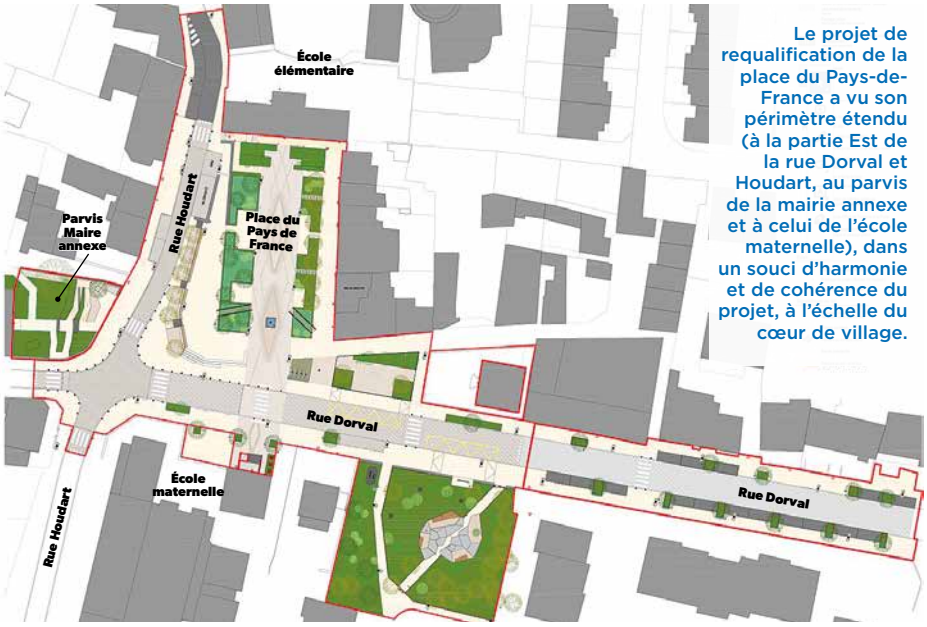

Le projet de requalification de la place du Pays-de-France a vu son périmètre étendu (à la partie Est de la rue Dorval et Houdart, au parvis de la mairie annexe et à celui de l'école maternelle), dans un souci d'harmonie et de cohérence du projet, à l'échelle du cœur de village.

LE PROJET, PLUS EN DÉTAIL

Au sol : toute une palette de matériaux nobles

Le futur cœur de village s'animera d'une grande variété de matériaux qualitatifs aux couleurs chaleureuses :

- pavés et dalles en pierre sur les chaussées des rues Dorval et Houdart comprises dans le périmètre du projet,
- béton qualitatif couleur sable avec granulats apparents sur les abords de la place et sur les trottoirs,
- pavés avec joints poreux enherbés aux abords des arrêts de bus et sur les places de dépose minutes.

Un mobilier contemporain et durable

Le choix du bois s'est imposé pour les bancs, passerelles et pergola, complété par un très bel acier Corten pour les potelets, la fontaine, les éléments de clôture, la signalétique et les accroches vélos.

Une végétalisation massive du cœur de ville

Une trentaine d'arbres supplémentaires seront plantés en cœur de ville, complétés de nombreux arbustes et de petits massifs. La future place jouera la carte de la végétalisation et de la fraîcheur.

Des aménagements harmonieux et cohérents

Le périmètre du programme a été étendu aux voiries adjacentes afin d'assurer une parfaite intégration de la nouvelle place dans son proche environnement. Ce qui va changer :

- accès direct à la mairie annexe et réaménagement du parvis/jardin pour une meilleure liaison avec la place,
- reprise de la chaussée et des trottoirs sur la rue Dorval avec l'utilisation de nouveaux matériaux pour les trottoirs,
- replantation d'arbres d'alignement rue Dorval,
- agrandissement du parvis devant l'école maternelle et la mairie annexe.

Le projet fait partie intégrante d'un contrat d'aménagement régional qui permettra à la collectivité de bénéficier de subventions conséquentes. La dernière estimation du projet approche les 2,9 millions d'euros TTC et sera définitivement établie à l'issue de l'attribution des marchés publics.

UNE FONTAINE ESTHÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

La place du Pays de France disposera d'une fontaine participant à l'esprit des lieux et permettant de se rafraîchir en été. Écologique, elle fonctionnera en circuit fermé afin de ne gaspiller aucune goutte !

*@Locuscape

*Images non contractuelles

LE LIEU DE VIE PARTAGÉ POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Espace intergénérationnel faisant la part belle à l'échange, à la convivialité et à la créativité, le Lieu de Vie Partagé a trouvé son rythme de croisière à l'entame de sa troisième année d'existence. Cette année, il s'est ouvert à de nouveaux partenariats.

Le Lieu de Vie Partagé, ce sont des activités diversifiées pour toute la famille. Self défense, peinture, olfactologie, sorties, découverte de cultures, stage de bricolage, sans oublier les matinées dédiées aux moins de 5 ans.

C'est un succès qui ne cesse de se confirmer d'année en année. Ouvert en janvier 2022 à La Passerelle, le Lieu de Vie Partagé a rapidement trouvé son public grâce à la grande variété d'activités proposées chaque semaine aux Roisséens. Ateliers manuels ou culturels, sorties… Cette structure a su s'adapter à toutes les tranches d'âge afin de fidéliser les publics. Désormais, les ateliers font le plein !

Transmission et convivialité

Depuis sa création, le Lieu de Vie Partagé organise des ateliers variés tous les samedis après-midi, ouverts sur inscription et animés par les agents du service famille, des intervenants extérieurs, ou les habitants eux-mêmes. Car c'est sa grande force : chacun peut proposer ses idées d'ateliers ou partager ses connaissances et son savoir-faire dans un domaine. En mai, le public a ainsi pu découvrir la culture amérindienne aux côtés d'une habitante expatriée au Canada avec son conjoint. Outre ses ateliers « famille » et « adulte », le Lieu de Vie Partagé organise mensuellement des ateliers « petite enfance » destinés aux moins de 5 ans. Des animations programmées en matinée et dont les thèmes varient à chaque séance.

Des partenariats pour aller plus loin

Dans l'optique de tendre vers toujours plus d'intergénérationnalité et de développer des activités en semaine, le Lieu de Vie Partagé a enrichi son offre avec de nouveaux partenariats. Ainsi, jusqu'en juin, il accueille l'association des Cheveux Blancs. Après une initiation aux jeux vidéo, un cycle d'ateliers yoga sur chaise est programmé une fois par mois. De son côté, l'accueil de loisirs maternel bénéficie de journées immersives, une fois par trimestre. Les enfants ont déjà travaillé sur les fables et contes, notamment à travers un atelier autour de Jean de La Fontaine.

Grâce à de nouveaux partenariats, les Cheveux Blancs bénéficient d'ateliers yoga pour se détendre, tandis que l'accueil de loisirs maternel travaille avec les équipes du Lieu de Vie Partagé dans le cadre de son projet pédagogique autour des fables et contes.

INSCRIVEZ-VOUS AU LIEU DE VIE PARTAGÉ

Pour participer aux ateliers du Lieu de Vie Partagé, vous pouvez compléter le dossier d'adhésion et le remettre à la Passerelle : par courrier au 12, rue Jean-Moulin / par mail à l'adresse passerelle@ville-roissy95.fr. La cotisation est de 15 euros par an et par foyer pour les Roisséens. Pour les sorties et stages, une participation supplémentaire est demandée, à hauteur de 5 euros par adulte et 2 euros par enfant de 3 ans et plus (gratuit pour les moins de 3 ans). En dehors des ateliers, le Lieu de Vie Partagé reste accessible en accueil libre pour profiter des lieux : salle multisensorielle, jeux de société…
Si vous souhaitez partager votre savoir-faire et animer un atelier, n'hésitez pas à vous faire connaître.
> Renseignements au 01 34 38 52 40.

À LA DÉCOUVERTE DES SPORTS AVEC TERRE DE JEUX 2024

Dans le cadre de sa labellisation « Terre de Jeux 2024 », Roissy organise chaque mois différents temps forts sportifs et ludiques. De quoi faire monter la pression à quelques semaines de l'ouverture des JO de Paris.

L'accueil de loisirs élémentaire en mouvement

Le 15 avril, l'accueil de loisirs élémentaire a profité d'une initiation à l'escrime animée par les bénévoles du club de Fosses au gymnase du complexe sportif des Tournelles. Dûment protégés par un masque et équipés d'un fleuret, les enfants ont pu découvrir cette discipline olympique nécessitant concentration et dextérité. Le 16 avril, ils ont cette fois été formés à un tout autre type de mouvement avec l'association Dance4U. Au programme une initiation au breakdance dans la salle Marcel Hervais.

Un avant-goût de JO pour les enfants

Le 18 avril, les enfants de l'accueil de loisirs élémentaire ont pris part à des Olympiades organisées au gymnase du complexe sportif des Tournelles. Flamme factice, drapeaux représentant différentes nations, et bien entendu épreuves variées, les participants se sont affrontés en équipe pour tenter de remporter un maximum de médailles. Saut en hauteur, judo, course, mais aussi natation à la piscine, ce moment sportif et convivial a été l'opportunité pour les jeunes de s'initier à différentes disciplines.

Initiation à l'escrime

Des sorties sportives en famille

Prévues les 4 et 5 mai à La Celle-sur-Morin (77) sous l'égide du Centre d'animations Jeunesse et Famille (CAJF) et du service des sports, les sorties famille de découverte du canoë-kayak et du parcours du combattant Koh-Lanta ont dû être reportées en raison de la météo pluvieuse. Si vous étiez inscrit ou si souhaitez finalement vous inscrire, la municipalité souhaite programmer deux nouvelles dates, en espérant avoir davantage de chance.

Les olympiades

Initiation à l'escrime

Initiation au breakdance

> LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS "TERRE DE JEUX"

Le programme des activités « Terre de Jeux 2024 » se poursuivra tout au long du mois de juin et durant l'été. N'hésitez pas à vous inscrire aux activités ouvertes au public, proposées par les services de la Ville.

• **Dimanche 2 juin**
SORTIE VTT
De 11 à 17 ans, inscription au 01 34 29 95 95

• **Mercredi 5 juin - à partir de 9 h**
ACCUEIL DE LA CARAVANE DU COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF D'ÎLE-DE-FRANCE
Visite du mini-musée, ateliers éducatifs sur les thèmes de l'Olympisme, de l'arbitrage et du secourisme, ateliers éducatifs et pédagogiques, rencontre avec des arbitres et des athlètes, temps de partage.
Complexe sportif des Tournelles

• **Samedi 8 juin - 14 h**
DICTÉE POUR TOUS SUR LE SPORT
Place du Pays de France, inscription au 01 34 29 48 59

• **Jeudi 20 et vendredi 21 juin**
TRIATHLON ET RUN AND TROT SPÉCIAL JEUX

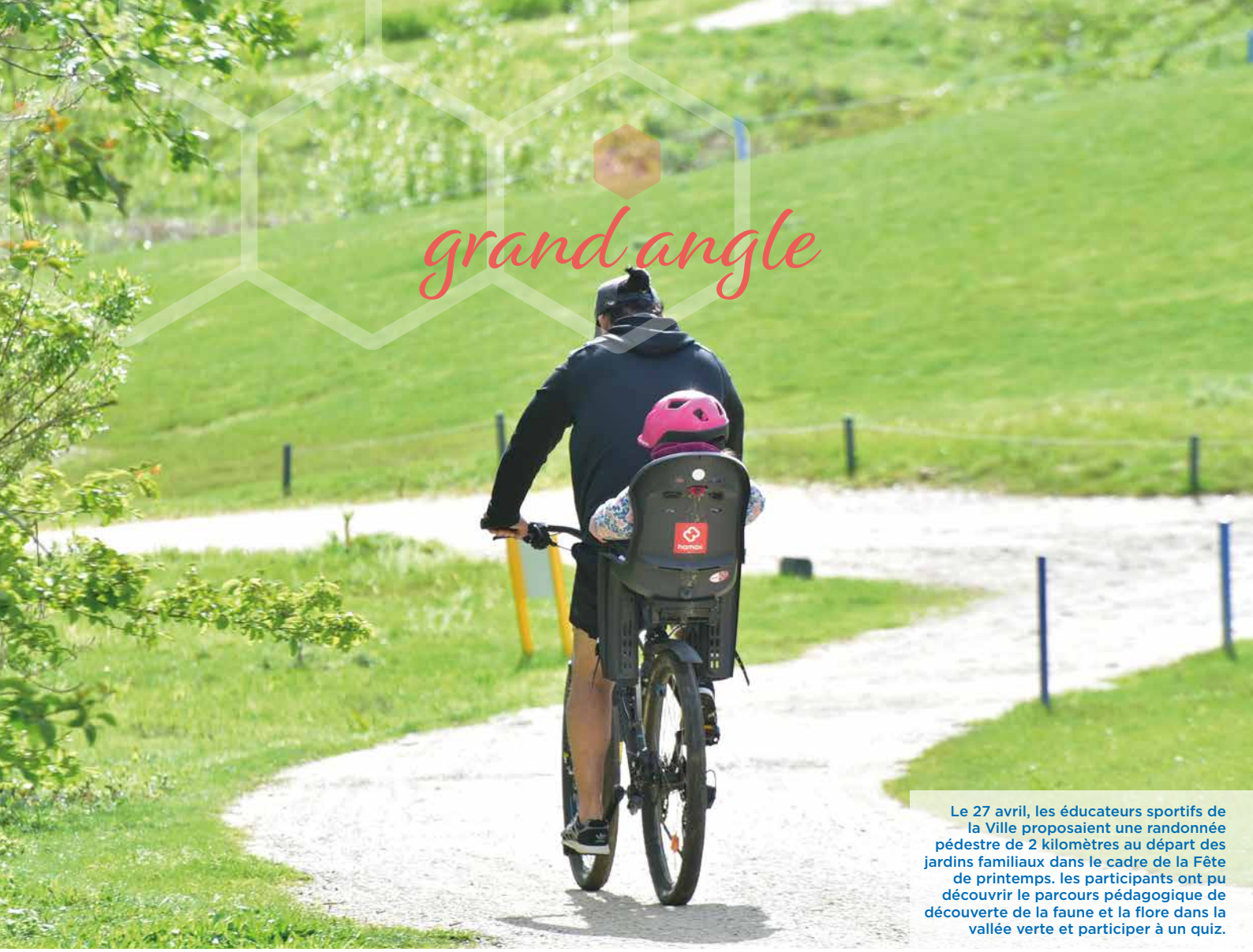

Le 27 avril, les éducateurs sportifs de la Ville proposaient une randonnée pédestre de 2 kilomètres au départ des jardins familiaux dans le cadre de la Fête de printemps. les participants ont pu découvrir le parcours pédagogique de découverte de la faune et la flore dans la vallée verte et participer à un quiz.

AU GRAND AIR À ROISSY DANS LA VALLÉE VERTE

Avec le retour des beaux jours, c'est le bon moment pour prendre un grand bol d'air sur l'aire de loisirs de la Vallée Verte. Il faut dire qu'avec les nombreuses possibilités offertes par ce site préservé et 100 % nature, il y a forcément une activité qui vous convient ! Que vous soyez adepte de balades seul ou en famille sur les chemins ou que vous vouliez vous initier à la pratique du golf, prenez une grande inspiration et lancez-vous !

Marcher, courir, pédaler…

Bref, respirer. La Vallée Verte, c'est un véritable poumon vert à quelques centaines de mètres du village et quelques kilomètres seulement de l'aéroport. Le site a toujours été préservé de la pression foncière liée au développement de l'aéroport et a bénéficié des aménagements de qualité imaginés dans le cadre de la construction du golf. Il profite d'une biodiversité remarquable, assurée par les très nombreuses espèces de végétaux et plusieurs points d'eau. Un décor 100 % nature, apprécié aussi bien des animaux que des promeneurs, habitants, touristes… et entreprises installées à proximité qui bénéficient d'un panorama magnifique. Aujourd'hui, la Vallée Verte dispose de 6 kilomètres de chemins publics, fréquentés par de très nombreux Roisséens, et parfaitement balisés avec plusieurs itinéraires possibles. Le tout est harmonieusement partagé par l'ensemble des usagers, à pied, à vélo, à rollers, à trottinette, et même en poussette. De quoi rester en pleine forme ! Pour peu que vous souhaitiez en découvrir davantage sur les lieux, un parcours pédagogique installé par UGOLF vous permettra de vous cultiver dans un cadre bucolique. Il était d'ailleurs possible de le découvrir le 27 avril dernier à l'occasion d'une randonnée organisée dans le cadre de la Fête de Printemps.

Le temps de prendre son temps

Avec ses bancs, ses nombreux espaces verts et son belvédère aménagé, la Vallée Verte dispose de tous les atouts nécessaires pour passer un bon moment et prendre son temps. Si vous avez envie de faire une pause, vous apprécierez de vous installer dans l'une des zones ombragées ou sur l'un des bancs installés à différents endroits. Petit plus, deux toilettes sèches ont même été installées le long des chemins. Il est également possible de vous installer à la terrasse du club-house pour boire un verre avec une vue imprenable sur le golf.

LE CADRE IDÉAL POUR DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

La Vallée Verte est un lieu de choix pour l'organisation de différents événements communaux et intercommunaux. Elle a déjà reçu plusieurs manifestations municipales, à l'instar des célébrations de la Fête nationale, du forum des associations, ou encore la randonnée de la Fête de printemps. Outre le golf, le site est également adapté aux compétitions sportives. En témoigne l'Ekiden organisé chaque année par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, dont la quatrième édition s'est déroulée le 28 avril dernier ou encore de nombreuses compétitions de golf.

LA VALLÉE VERTE, C'EST :

- **1** golf international de 18 trous avec des zones d'entraînement
- **1** parcours compact 6 trous
- **26** postes de practice
- **3** boucles de randonnée de 5 080 m, 3 140 m et 1 520 m
- **1** belvédère
- **2** toilettes sèches extérieures
- **1** restaurant

L'EKIDEN COURT TOUJOURS

La 4e édition de ce Marathon par équipe s'est déroulée le 28 avril dernier sur les chemins de la Vallée Verte. Au total, 125 équipes de 6 coureurs se sont affrontées pour cette épreuve, qualificative aux Championnats de France d'athlétisme pour les clubs. La course a regroupé aussi bien des amateurs de course à pied que des clubs, des entreprises et des communes de la CARPF.

Le printemps a été riche en naissances dans la vallée verte. Une bernache, plus grande espèce d'oie d'Europe, a donné vie à des bébés au Golf International de Roissy. La maman a couvé durant le mois d'avril dans la vallée verte. Les promeneurs peuvent également rencontrer les bébés cygnes.

BELVÉDÈRE TERMINÉ, PROMENEURS AU FRAIS !

Les travaux d'aménagement du belvédère de la Vallée Verte se sont achevés fin avril. Situé en bordure de la voie verte menant du village au club-house du golf, ce dernier a bénéficié d'un aménagement permettant d'améliorer son intégration et de créer un îlot de fraîcheur. Un platelage bois a été installé au sol, pour casser la chaleur du béton en été. Cet aménagement se situe entre les deux Paulownias qui ont été plantés, des arbres à croissance rapide originaires d'Asie, réputés pour leur résistance à la pollution et une remarquable capacité d'absorption du CO_2. Ils permettent la création d'une zone ombragée offrant aux usagers du belvédère de s'asseoir sur l'un des bancs et de profiter d'un peu de frais en été, avec une vue magnifique sur le golf. Le pied des arbres a par ailleurs été agrémenté d'un mélange de graminées vivaces. Dans le futur, une table d'orientation pourrait venir s'ajouter afin d'agrémenter ce lieu, idéal pour faire une halte et admirer le golf et les paysages de la Vallée Verte.

Le Golf : une pratique pour tous !

Comment évoquer la Vallée Verte sans son activité devenue phare : le golf. En à peine un peu plus de trois ans, la pratique s'est largement développée auprès des Roisséens, nombreux à avoir adopté cette discipline olympique… qui est désormais accessible aux personnes en situation de handicap avec le paragolf.

Il n'y a pas d'âge pour débuter, puisque non seulement le Golf International de Roissy propose une école de golf, mais des élèves des établissements scolaires de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France bénéficient chaque année d'une initiation. Parmi eux, les écoliers de Roissy, invités lors de chaque nouvelle année scolaire à venir découvrir les bases de la discipline. Les seniors et les familles sont également très nombreux à fréquenter le parcours toute la saison. À Roissy, la pratique du golf se veut inclusive. Elle est en effet accessible aux personnes en situation de handicap (voir article ci-contre).

Un parcours qualitatif

De par sa qualité, l'équipement participe largement au rayonnement de Roissy, puisque non seulement il reçoit des joueurs du monde entier, mais il accueille également des compétitions d'envergure nationale et régionale. Parmi elles, l'Open PGA de Roissy qui s'est déroulé du 2 au 4 mai, ou le Grand Prix de Roissy qui aura lieu du 27 au 29 septembre 2024. Grâce à un entretien rigoureux, le parcours est jouable même en hiver ! Une excellence qui ne sacrifie en rien l'écologie, puisque le golf bénéficie d'une gestion raisonnée de l'eau grâce à plusieurs bassins permettant de stocker les eaux de pluies et un système de dépollution naturelle par oxygénation et phytoépuration. Des capteurs permettent également de déterminer les besoins d'arrosage des gazons. Même en dehors des greens, le Golf international de Roissy apporte une véritable plus-value pour les hôtels et entreprises installés à proximité.

Les Roisséens bénéficient d'un tarif préférentiel. Pour découvrir l'ensemble des formules, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de UGOLF, à l'adresse https://jouer.golf/golf/ugolf-golf-international-de-roissy

LE GOLF INTERNATIONAL DE ROISSY EN CHIFFRES :

- **40 000** départs de parties pour 2023
- **2 400** écoliers formés sur l'année scolaire 2023 - 2024, soit 96 classes (dont 2 roisséennes)
- **45** compétitions organisées/programmées sur l'année 2024

Le golf International de Roissy s'organise pour accueillir des joueurs en situation de handicap

Le personnel du golf, l'association sportive et les bénévoles roisséens sont pleinement investis pour se former et accueillir des personnes - enfants et adultes - porteuses de handicap afin qu'elles puissent pratiquer un sport convivial et fédérateur.
Une section parakids ouvrira en septembre prochain.

Le 5 avril, des écoliers roisséens ont pu partager une séance d'initiation au golf avec les enfants de l'Institut d'Éducation Motrice de Gonesse.

« *Nous revendiquons un espace ouvert à tous et un sport accessible à toute personne, il était donc logique de pouvoir améliorer notre offre à des personnes porteuses d'un handicap* », souligne Adrien Zavaroni, directeur du golf international de Roissy. Depuis 2023, c'est un véritable projet de club qui s'est développé autour de l'inclusion. « *Nous avons organisé notre premier open de Paragolf, les 6 et 7 avril derniers, grâce au soutien de la Fédération Française de Golf, de notre groupe UGOLF-BLUEGREEN, de la ville, de la Communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France, de nos partenaires (ABVV, UUDS, PRODEX, PARTNAIR&SEA) et de l'engagement de l'ASGIR (Association du Golf Internationnal de Roissy)*, développe le directeur. « *Une quarantaine de joueurs venus de France et de l'International y ont pris part* ».

Une quarantaine de paragolfeurs internationaux se sont réunis sur le practice et sur le parcours du golf de Roissy à l'occasion de son premier open de paragolf organisé les 6 et 7 avril derniers. Ce sport est en effet adapté à différents types de handicap : physique, intellectuel et même visuel.

Des écoliers initiés au paragolf

Le 5 avril, 130 collégiens franciliens ainsi que les classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Jean-Mermoz de Roissy ont découvert la pratique du paragolf. Les écoliers roisséens ont évolué aux côtés de cinq enfants de l'Institut d'Éducation Motrice Madeleine Fockenberghe de Gonesse qui ont été accueillis chaque mardi du mois de mars au golf. « L'idée est de valoriser ces enfants en animant un atelier leur permettant de montrer ce qu'ils ont appris », souligne Adrien Zavaroni. « *Nous leur avons appris les bases du sport et permis de passer un moment convivial autour d'un repas au sein de notre restaurant* ». Un échange qui a poussé le directeur et ses équipes à davantage faire connaître leur engagement.

Des tarifs préférentiels pour les paragolfeurs

L'association sportive du golf, qui milite pour l'intégration des personnes en situation de handicap en milieu sportif, a répondu à de nombreux appels à projet d'État et a démarché des prestataires privés pour du mécénat. Objectifs : obtenir des subventions afin de financer l'achat d'un fauteuil roulant adapté à la pratique du golf pour les personnes à mobilité réduite et proposer des tarifs préférentiels aux enfants et adultes souffrant d'un handicap. « *Nous réduisons nos abonnements débutants de 50 % pour toutes les inscriptions de personne en situation de handicap souhaitant se mettre au golf* », informe Adrien Zavaroni. « *Et bien sûr, nous souhaitons développer une synergie entre les golfeurs et les paragolfeurs adultes en les intégrant à la vie du club. Les enfants auront une section dédiée à partir de septembre, l'École de Golf Parakids. Les parents des enfants de notre section Parakids bénéficieront également de ce tarif réduit. Je souhaite remercier tous les bénévoles de notre association sportive qui font preuve de beaucoup d'enthousiasme dans l'élaboration de ce projet.* »

Journée portes ouvertes

Les enseignants du golf ont tous suivi une formation au paragolf. « *Nous sommes également référencés sur le site Internet Handiguide des Sports, qui recense toutes les structures parasportives* ». Fin mai, une journée portes ouvertes a permis de découvrir plus en détail l'offre de paragolf proposée. Une démarche qui s'inscrit également dans la continuité de la politique de la Ville, militant pour l'inclusion.

Retour sur l'aménagement et le financement de la vallée verte et du golf

En 2023, la municipalité a commandé une mission d'audit pour dresser un bilan financier détaillé du coût de l'aménagement des 90 hectares de la vallée verte. Par ailleurs, ces investissements ont été largement financés par les produits de la taxe de séjour payée par les clients des hôtels en activité sur la commune. Retour sur les conclusions de l'audit tout juste finalisé, en toute transparence.

@alamoureux

C'est en 2006 que le projet d'aménagement de la vallée verte est entré dans une phase active, avec le lancement des premières études puis des premières acquisitions foncières engagées dès 2008.

Le projet sera dans un premier temps porté par la commune mais en 2010, les services de l'État estimeront que le programme, du fait de son envergure, devait faire l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique et être pris en charge par la Communauté de communes, laquelle deviendra quelques années plus tard l'actuelle Communauté d'Agglomération Roissy Pays-de-France. C'est ainsi que la CARPF assure la maîtrise d'ouvrage du projet de 2010 à 2021, avant de transférer à la commune la gestion de l'ensemble de la vallée verte en 2021.

Le coût du programme : 37,40 M€ TTC

Sur le plan financier, les différents investissements se sont ainsi échelonnés de 2006 à 2023. Chacune des étapes a été délibérée de manière concordante et à l'unanimité par les conseils municipaux de Roissy et communautaires.

L'audit réalisé par le bureau d'études Espelia, a permis de reconstituer le bilan financier détaillé de l'opération en deux étapes :

- l'extraction et l'analyse des données comptables issues des comptes de la ville et de la CARPF
- l'analyse du financement de l'opération : dépenses sur fonds propres, emprunts, récupération de la TVA, remboursement à la CARPF (versement d'un fonds de concours et déduction de l'attribution de compensation).

Il en ressort qu'au total, l'aménagement global de la vallée verte aura coûté 37,40 M€, étalés sur 18 ans, dont 23 millions pour les travaux d'aménagement (terrassements, voiries, plantations, construction des bâtiments) et 8 millions d'euros pour l'acquisition des terrains.

Retrouvez l'audit dans sa totalité sur www.roissyenfrance.fr

Ce sont essentiellement les touristes hébergés sur la commune depuis 2007 qui ont participé au financement de cet espace public.
Michèle Calix

Qui a payé ?

La plus large part a été financée par la commune à partir des recettes de la taxe de séjour. Cette taxe instaurée dès 2007, au démarrage du projet, a permis en tout et pour tout de financer environ 21 millions d'euros sur les 37,40 millions d'euros TTC du programme, soit 56%.

En second lieu, le montage financier a fait appel, de manière pertinente, à deux emprunts d'un montant total de 16,05 M€ (7 M€ sur 15 ans et 9,05 M€ sur 30 ans). Le recours à l'emprunt a ainsi permis de lisser les dépenses et de préserver les marges de manœuvre financières de la ville pour ses investissements courants. D'autre part, la commune a mobilisé des ressources provenant de la taxe foncière issue des très nombreuses entreprises en activité sur le territoire communal.

@alamoureux

« *Ce sont essentiellement les touristes hébergés sur la commune depuis 2007 qui ont participé au financement de cet espace public qui profite à tous et participe au rayonnement de la commune* », conclut Madame le Maire.

Les flux financiers sont globalement conformes aux modalités de financement formalisées par les deux collectivités, définies notamment via la délibération du 24 novembre 2014. Ces flux financiers apparaissent chaque année, de manière concordante, dans les extractions comptables fournies par la CARPF et par la commune de Roissy conclut Espelia.

FOCUS SUR LA TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour a été instaurée sur le territoire communal par délibération du 28 juin 2006, et est entrée en vigueur le 1er janvier 2007. Elle est supportée par les nombreux touristes qui séjournent dans l'un des 32 établissements hôteliers implantés sur le territoire communal.
Le montant à régler dépend du classement de l'établissement hôtelier qui est collecteur de la taxe de séjour. Le tarif est fixé par délibération du conseil municipal pour chaque catégorie d'hôtel.
Au total, cette taxe a rapporté près de 39 M€ à la commune depuis 2007. Elle représente un potentiel de 5 millions d'euros de recettes annuelles pour le village. Il s'agit néanmoins d'une recette qui a connu une baisse depuis la pandémie mais qui remonte progressivement pour se rapprocher de son niveau d'avant crise sanitaire pour atteindre 3,7 millions en 2023.

La taxe de séjour est directement facturée aux clients des 32 hôtels en activité sur la commune représentant un total de plus de 7 000 chambres.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Depuis 2015, 80% des dépenses liées au golf sont financées par la taxe de séjour.

Une recette affectée

Par exception, la taxe de séjour est une recette affectée aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la commune. Les dépenses imputées sur le produit collecté doivent permettre à la collectivité d'être en capacité de justifier qu'elles sont de nature à favoriser la fréquentation touristique. Il s'agit donc de dépenses qui agissent sur l'attractivité du territoire : dépenses liées à la sécurité ; travaux d'amélioration qualitative de l'espace public qu'il s'agisse des espaces verts, de l'aire de loisirs de la vallée verte comprenant un golf, ou encore des dépenses se rapportant au fonctionnement ou à des opérations de réhabilitation, d'entretien de création d'équipements culturels et sportifs.
Chaque année à l'occasion de l'adoption du Compte Financier Unique de la commune par le Conseil Municipal (qui a remplacé le Compte Administratif et le Compte de Gestion), une annexe obligatoire intégrée au budget, retrace l'affectation de la taxe de séjour aux dépenses liées au tourisme.
Les touristes, via la taxe de séjour contribuent donc directement à l'amélioration du cadre de vie des Roisséens, qu'on se le dise !

UN DÉBUT D'ÉTÉ SHOW AVEC LA FÊTE DE LA MUSIQUE

À Roissy, l'arrivée de l'été se célèbre en musique. Cette année encore, la municipalité donne le La et vous donne rendez-vous le 21 juin prochain à partir de 18h30 au kiosque Eliane Fayeulle, dans le parc de la mairie, pour la Fête de la musique.

FÊTE DE LA MUSIQUE

VEN. 21 JUIN

DÈS 18 H 30

Au programme de cet événement, qui rassemble une centaine de Roisséens lors de chaque édition, plusieurs concerts :

- à 18 h 30, représentation des enfants de l'école Jean Mermoz de Roissy-en-France,
- à 19 h 30, École de musique de Roissy-en-France, avec la participation des groupes JAZZ,
- à 20 h 45 l'association R'Mélodies,
- à 21 h 15, Karaoké,
- à 21 h 45, Groupe professionnel Lycia POP.

Il sera également possible de s'installer confortablement pour manger grâce à la restauration assurée par les sapeurs-pompiers.

SPECTACLES DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES : PRENEZ DATE !

Le mois de juin sera l'occasion de découvrir les progrès réalisés par les élèves des différents enseignements artistiques de Roissy-en-France. Musique, danse, théâtre, arts plastiques… N'hésitez pas à venir les soutenir !

Du lundi 10 au vendredi 21 juin
Exposition des Ateliers d'Arts Plastiques
Venez admirer les travaux réalisés par les élèves au fil de l'année autour de différents thèmes et à l'aide de techniques diverses enseignées par leurs professeurs.

Vendredi 14 juin à 20 h
Spectacle des Ateliers Théâtre
Venez découvrir le fruit du travail mené par les élèves des ateliers théâtre et leurs deux enseignants tout au long de l'année à travers différentes propositions.

Samedi 22 juin à 20 h
et dimanche 23 juin à 16 h
Spectacle de l'École Municipale de Danse
Les différents groupes de l'École Municipale de Musique de Roissy présenteront leurs chorégraphies. Classique ou moderne, le mouvement se conjugue toujours au pluriel !

Lundi 24 juin à 19 h
Spectacle des Éveils Artistiques
À Roissy, il n'y a pas d'âge pour se lancer ! Les enfants âgés de 4 et 5 ans présenteront leur travail chorégraphique, musical et d'expression scénique de l'année avec de petits exercices sur scène.

Vendredi 28 juin
Concert de l'École Municipale de Musique
Pour son concert de fin d'année, l'École Municipale de Musique vous fera voyager en Amérique du Sud avec un concert sur le thème des musiques latines.

> Renseignements au 01 34 29 48 59.

NOUVEAUTÉ

> 5 juillet - Concert de l'atelier (Jazz and food)
Pour finir la saison en beauté, l'atelier Jazz de Florian Marques proposera un concert au kiosque du parc de la Mairie. Pour l'occasion, un food-truck fera également le déplacement. N'hésitez pas à venir assister à cette soirée musicale et gastronomique.

LES CHÈQUES-SERVICES REVALORISÉS POUR LES SENIORS

À l'occasion de son Conseil d'administration du 14 mai, le CCAS a pérennisé la distribution de ses chèques-services, distribués quatre fois par an aux seniors de plus de 65 ans. À cette occasion, leur montant a été porté de 35 € à 45 €. Pour en bénéficier, outre son âge, il est nécessaire d'habiter la commune depuis au moins 1 an pour les propriétaires et 3 ans pour les locataires. Ces chèques sont utilisables dans les commerces de la commune. En 2023, en moyenne par trimestre, 268 personnes sont venues chercher leurs chèques. Ce coup de pouce représente une dépense annuelle d'environ 48 000 €. La prochaine distribution se déroulera en juillet.

Chèques-vacances : n'oubliez pas de récupérer les vôtres

Comme chaque année, la municipalité offre des chèques-vacances à ses habitants. Leur distribution est réservée aux locataires habitant à Roissy depuis au moins 3 ans et aux propriétaires établis depuis au moins un an, sur présentation d'un justificatif de domicile. Après les trois après-midi de distribution au CCAS, il sera possible de récupérer vos chèques-vacances au CCAS jusqu'au 30 septembre en mairie annexe, aux heures d'ouverture. Les chèques, d'un montant de 40 € par personne de plus de 16 ans et 20 € pour les moins de 16 ans, sont délivrés sans condition de ressources et peuvent être utilisés chez près de 130 000 professionnels du tourisme et des loisirs : hôtels, clubs de vacances, restaurants, activités de loisirs, etc..
Renseignements : 01 34 38 52 00.

10 ROISSÉENS À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JO

Grâce au Conseil Régional d'Île-de-France, dix roisséens chanceux auront le privilège d'assister à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024 organisée le 26 juillet. Les habitants pouvaient s'inscrire au tirage au sort organisé par la municipalité le 29 avril dernier en déposant leur coupon en mairie principale ou dans l'urne installée sur la place du Pays de France lors de la Fête de printemps organisée le 27 avril.

L'OFFICE DE TOURISME PRÉPARE SES GRANDS RENDEZ-VOUS

À l'occasion de son dernier Conseil d'administration organisé le 11 avril, l'Office de Tourisme a entériné son budget, mais surtout les grandes thématiques et les événements sur lesquels se pencheront les différents groupes de travail dans les mois à venir. L'établissement a confirmé le retour du City tour durant l'été pour une troisième édition, avec une nouvelle formule (tous les détails dans votre édition de juillet). Il se prépare également aux JO, avec des campagnes d'informations ciblées pour les spectateurs, afin de les aider à rejoindre les sites d'épreuves, pour les habitants, avec les initiatives mises en place par les communes du territoire dans le cadre des Jeux, mais également des hôteliers. Un groupe de travail prépare la seconde édition des Rencontres du tourisme durable, qui avait rencontré un véritable succès l'année dernière, avec un fort écho au-delà des frontières de Roissy. Enfin, l'Office de Tourisme proposera une nouvelle exposition dans le parc de la mairie, dont le thème sera dévoilé à l'automne.

Prise en charge des transports scolaires : déposez les dossiers en mairie annexe avant le 15 juillet

Dans le cadre du dispositif mis en place par la Communauté d'Agglomération, les collégiens, lycéens et étudiants du territoire peuvent bénéficier d'une prise en charge de leurs frais de transport à hauteur de 50 %. Toutefois, à Roissy, une aide complémentaire de la commune permet de couvrir l'intégralité de cette dépense, frais de dossier inclus. Attention, cette prise en charge de la ville n'est pas automatique. Il est impératif de se rendre physiquement au service de l'éducation, en mairie annexe, pour remettre les demandes de cartes de transport (carte lignes régulières ou Imagine'R) et pouvoir bénéficier d'une prise en charge à 100 % dès la rentrée scolaire, sans avance de fonds.
> Vous avez jusqu'au 15 juillet pour effectuer cette démarche auprès du service de l'éducation, en mairie annexe (01 34 38 52 12).

Crise des pièces d'identité, c'est fini !

La sortie de la crise sanitaire avait provoqué un grand embouteillage dans tous les services état civil des mairies. Mais depuis le début de l'année, c'est le retour à la normale. La ville de Roissy s'était même engagée volontairement dans le programme « urgence titres » mis en place par la Préfecture du Val-d'Oise, avec un objectif de 4 000 passeports et cartes d'identité à traiter sur l'année avec à la clé une dotation exceptionnelle de 22 000 €. Ce quota a été largement dépassé en 2023 avec 4 602 titres (2 080 CNI - 2 522 passeports) délivrés par les agents du service État civil, à des usagers venant parfois de très loin pour constituer leur dossier. Soit 900 titres de plus qu'en 2022 !
Actuellement, moins d'un mois est nécessaire pour obtenir une CNI ou un passeport, après le premier rendez-vous en mairie. Si vous avez besoin d'une pièce d'identité valide avant les grandes vacances, pas de panique. Il suffit de prendre rendez-vous en ligne sur le site de la ville.
Infos sur www.roissyenfrance.fr

Première réunion pour la commission Éducation - Jeunesse

Le 13 mai s'est déroulée la première réunion de la nouvelle commission Éducation - Jeunesse en mairie. Ce nouvel organe de dialogue et de concertation remplace la Caisse des écoles, mise en sommeil en début d'année, dont le fonctionnement n'était plus adapté aux besoins des familles et de la Ville. L'assemblée regroupe les élus et agents municipaux rattachés aux secteurs de l'éducation et de la jeunesse, ainsi que des parents d'élèves volontaires. L'objectif est d'élargir les thématiques abordées et de permettre à chaque participant d'être force de proposition grâce à un fonctionnement plus souple que l'ancienne Caisse des écoles.

LES PISCINES À LA FÊTE

À l'occasion des JO de Paris, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France organisera sa Fête des Piscines le 8 juin prochain de 12h à 18h. À cette occasion, la piscine de Roissy proposera différentes activités : aquapalmes, tir sur cible géante foot, défi triathlon, toboggan géant, photobooth, bien-être…
Informations sur www.roissypaysdefrance.fr
Inscriptions auprès de la piscine de Roissy :
01 34 29 04 00

OBJECTIF : HONORER 100% DES DEMANDES DE GARDES D'ENFANTS

Pour répondre aux demandes des familles roisséennes qui recherchent un mode de garde pour leur enfant, la Ville fait tout son possible pour trouver une solution adaptée à chaque situation. Ainsi, sur l'année scolaire en cours, 100 % des foyers ayant déposé une demande de solution de garde ont obtenu une proposition de la Ville. Actuellement, Roissy dispose de 25 places de garde auprès de ses assistantes maternelles, de 10 places en crèche collective et de 10 places en crèche privée grâce à un partenariat avec la Maison bleue. Malgré le départ de 2 assistantes maternelles, la municipalité conserve le même objectif pour 2024/2025.

Coup de pouce de l'Agglo pour les animations des Jeux olympiques

117 222,91 € : c'est l'aide financière que la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France a accordée à la commune pour soutenir l'organisation d'animations dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ce fonds d'aide a été proposé à l'ensemble des communes du territoire, donc celles labellisées « Terre de Jeux 2024 » dont Roissy fait partie.
Au total, c'est un budget de 234 445,81 € que la commune a débloqué pour mettre en place un large programme d'activités.

Des terrasses sécurisées, accessibles et homogénéisées avenue Charles-de-Gaulle

L'objectif était d'offrir un lieu sécurisé dans l'espace public. La commune a travaillé également sur l'accessibilité et l'homogénéisation des terrasses sur l'avenue Charles de Gaulle.

LIMITATION DES NUISANCES : LE CONSEIL MUNICIPAL REVENDIQUE UNE APPROCHE ÉQUILIBRÉE

Mettre en œuvre des mesures plus contraignantes de réduction des nuisances aériennes sur le territoire du Grand Roissy : c'est l'objectif d'une motion que de nombreuses communes survolées par le trafic de Roissy CDG ont récemment votée en séance du Conseil municipal. Le 27 mai dernier, c'était au tour des élus roisséens de reprendre les termes de ce texte qui fait notamment référence à des mesures « d'approche équilibrée » édictée par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). À savoir la réduction des nuisances, mais en tenant compte de l'importance de l'activité aéroportuaire pour le tissu économique.
Le texte voté par les élus réclame ainsi la réalisation d'études d'impact en lien avec tous les acteurs du territoire. Il fait également mention de règles nouvelles de limitation des vols de nuit et de réduction plus globale de l'empreinte sonore. En matière de réduction du bruit à la source, la motion demande une accélération du renouvellement des flottes par des appareils plus économiques et moins bruyants, avec le soutien financier de l'état ; et l'interdiction des appareils les plus bruyants. Enfin, les élus réclament la généralisation des procédures d'éco-pilotage telle que la descente continue et une révision des modalités d'utilisation de la Taxe sur les Nuisances Aériennes avec l'augmentation à 100 % du taux d'indemnisation des riverains les plus impactés.

CAP VERS HAMM-SIEG POUR LE JUMELAGE

Le week-end de la Pentecôte a de nouveau été l'occasion de célébrer le jumelage avec Hamm-Sieg. Cette année, c'est à nos voisins et amis allemands que revenait l'honneur d'accueillir une délégation en provenance de Roissy. Une vingtaine de participants a pris part à cet échange amical et culturel, qui a permis de fêter plus de 40 années d'amitié franco-allemande. Au programme, une soirée culturelle, avec un défilé de mode, une démonstration de gymnastique artistique, ainsi qu'une grande exposition à laquelle ont contribué des Roisséennes et Roisséens. En effet, la délégation n'était pas venue les mains vides et a participé à cet échange culturel avec 4 œuvres prêtées par les ateliers d'arts plastiques (réalisées par madame Belaïd et sa fille Inès, madame Jacquot et madame Osinski), ainsi que des toiles de Jean-Pierre Emery. Le dimanche, une visite de la Forteresse d'Ehrenbreitstein et de la ville de Coblence était programmée. Bien entendu, la gastronomie locale était aussi à l'honneur avec un repas dans une brasserie traditionnelle ! Michèle Calix et son homologue bourgmestre ont également procédé à un échange de cadeaux. Nos représentants sont repartis avec un superbe cornouiller, tandis que la délégation allemande s'est vue offrir la réplique de la nouvelle plaque de la « Rue de Hamm », prochainement installée à Roissy. Chaque famille de Hamm a également reçu un mug à l'effigie de Roissy.

LE CARNET

La commune adresse toutes ses félicitations aux parents de :
Léon GOUX LE MONNIER, né le 28/04/2024

INFOS POLICE

OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE (O.T.A.)

Pour toutes absences, que ce soit vos vacances d'été, d'hiver ou vos déplacements professionnels, et ce, tout au long de l'année, la Police Municipale est à votre service pour la surveillance de votre habitation.
En effet, il vous appartient de remplir le formulaire Opération Tranquillité Absence que vous pouvez retirer au poste de la Police Municipale situé au 53 rue Houdart ou sur le site de la commune www.roissyenfrance.fr/vos-demarches/securite/operation-tranquillite-absence.
Le formulaire est à remettre directement à l'agent d'accueil du poste ou par mail policemunicipale@ville-roissy95.fr au minimum 72h avant votre départ afin de planifier les surveillances.
Des patrouilles seront alors organisées pour veiller sur votre domicile avec la complémentarité de la Brigade de Gendarmerie Nationale.

Mairie de Roissy-en-France
40, avenue Charles-de-Gaulle
95700 Roissy-en-France
01 34 29 43 00

Directeur de la publication :
Michèle CALIX

Service communication de Roissy-en-France :
Olivia UZAN, Laura TAUBIN, Margot PIRIO, Marcelline DE OLIVEIRA, Caroline GABRIEL, Florian AREJULA

Conception, rédaction et réalisation :
Agence RDVA - 01 39 90 10 00

Crédit photos : **Mairie de Roissy-en-France et Agence RDVA**

Imprimeur :
L'Artésienne - 03 21 72 78 90

Dépôt légal à parution

PEFC 10-31-1243

en images

Du 8 au 19 avril
Des vacances animées

Comme lors de chaque période de vacances scolaires, les enfants et adolescents inscrits au sein des structures jeunesse de Roissy ont profité d'un programme d'activités variées. L'accueil de loisirs maternel a ainsi bénéficié d'animations autour des contes celtiques, entre ateliers créatifs, cuisine et découverte des légendes. Les enfants de l'accueil de loisirs élémentaire se sont pour leur part bien dépensés, avec deux semaines sur le thème des JO. Initiations à différents sports, Olympiades, mais aussi création de médailles, anneaux et bracelets olympiques… Des vacances sportives ! Enfin, l'Escale proposait des activités variées aux adolescents. Au programme : des sorties à la piscine et à la patinoire, du sport (tennis, dodgeball, kabaddi), des ateliers manuels ou encore des cinés-débats.

26 avril
Un concert contre le cancer

L'ensemble Passerelle les élèves de l'École municipale de musique ont proposé un concert de jazz au profit de la lutte contre le cancer. Comme chaque année, le Lions Club proposait au public d'acheter des tulipes, dont les fonds seront entièrement reversés à la recherche.

8 mai
Roissy se souvient

Les traditionnelles cérémonies de commémoration de la victoire alliée lors de la Seconde guerre mondiale se sont déroulées au monument aux morts, puis au carré militaire du cimetière. Cette année encore, ce moment de souvenir était organisé autour des élus du Conseil municipal et en présence des associations d'Anciens Combattants, des différents corps constitués, des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Roissy, ainsi que d'un orchestre de l'École Municipale de Musique qui a assuré, en clôture, un petit concert devant L'Orangerie.

30 avril

Les écoliers à la rencontre des forces de l'ordre

Les élèves de l'école élémentaire Jean Mermoz ont eu l'opportunité de découvrir le métier de gendarme et de policier en allant à la rencontre des professionnels de Roissy-en-France. Au programme, plusieurs ateliers, un quiz, des sessions de questions/réponses et des enquêtes, proposés dans l'enceinte de la caserne des gendarmes. L'occasion pour certains enfants de se découvrir une nouvelle passion !

3 mai

Dîner de remerciement pour les jeunes roisséens

Le vendredi 3 mai 2024, les membres du Lions clubs ont cuisiné pour les jeunes afin de les remercier de leur investissement lors du Resto Djeun's et de la soirée Casino. Il s'agissait d'un délicieux tajine de poulet aux légumes et citron.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Où en est l'audit du Golf de Roissy ?

Notre commune devant reprendre la gestion du golf de Roissy, nous avons, en Mars 2023, **en l'absence totale d'éléments,** demandé à madame la Maire, de procéder à un audit complet sur les finances et la gestion du golf. Après plusieurs rappels, celle-ci, lors du conseil municipal du 29 janvier 2024, a acté que nous allions le recevoir avant la fin du premier trimestre 2024. Surpris par des délais plus qu'inhabituels et le silence entourant ce dossier, nous avons adressé un courrier AR en date du 22 avril 2024 afin d'obtenir, enfin, tous les documents nous permettant, en tant qu'élus, de **veiller** à ce que l'utilisation de l'argent du contribuable ne soit pas entaché par des interrogations ou des doutes. **Il en va de sa responsabilité.**

Le 41/43 rue Houdart.

Cette construction, qui a débuté il y a plus de 4 ans, a connu de nombreuses péripéties. Le Covid n'en est pas la seule cause, comme on veut nous le faire croire. Lors de l'analyse du budget 2024, nous avons pu constater le **dépassement considérable** de ce projet immobilier puisque le coût, initialement fixé à 900 000 €, atteint maintenant plus de **2,4 millions € !**

Les facteurs qui ont entrainé un tel dépassement budgétaire ne nous sont toujours pas expliqués, malgré de nombreuses demandes. Espérant que la livraison des appartements et du commerce, promise en juillet, ne soit pas retardée car, **comme vous,** nous n'observons pas une activité débordante sur ce chantier..

Nos commerces de proximité.

Nous vous avions annoncé le 28 Avril la fermeture du *Casino Shop*. Mis à part la publication d'un courrier du groupe Casino, qui ne nous apprend rien sur le futur de ce commerce, aucune information de la mairie aux Roisséens. Que va devenir notre supérette ? Où en est-on avec notre librairie ? La disparition de petits commerces est un vrai problème. Nos commerces de proximité jouent un rôle crucial pour la survie du village et son dynamisme. Nous vous avions déjà fait part de notre inquiétude et elle va s'intensifier avec le démarrage des travaux de la place du Pays de France.

Pour le groupe d'opposition
« Roissy Demain Agir ensemble »
Patricia Petit
@ : p.petit@ville-roissy95.fr

l'agenda

JUIN

DIMANCHE 2 JUIN
ÉVÈNEMENT
Sortie VTT

MERCREDI 5 JUIN
ÉVÈNEMENT
Accueil de la caravane des JO
9 h (sous réserve de confirmation)
Complexe sportif des Tournelles

MERCREDI 5 JUIN
SOIRÉE CULTURE & VOUS
« Les femmes compositrices »
19 h 30 - Centre culturel L'Orangerie

SAMEDI 8 JUIN
Dictée pour tous sur le sport
14 h – Place Pays de France

SAMEDI 8 JUIN
MUSIQUE
Spectacle R'mélodies
20 h 30 - Centre culturel L'Orangerie

DU LUNDI 10 AU VENDREDI 21 JUIN
EXPOSITION
Exposition des Ateliers Arts Plastiques
Centre culturel L'Orangerie

À la une

VENDREDI 14 JUIN
THÉÂTRE
Spectacle des Ateliers Théâtre
20 h - Centre culturel L'Orangerie

14-16 JUIN
ÉVÈNEMENT
Fête foraine
Le 14 dès 17 h, les 15/16 dès 14 h Boulodrome

SAMEDI 15 JUIN
ÉVÈNEMENT
Atelier Philo
15 h à 17 h 30 – Médiathèque

MARDI 18 JUIN
ÉVÈNEMENT
Commémoration du 18 juin
18 h – Monument aux morts

20-21 JUIN
ÉVÈNEMENT SCOLAIRE
Triathlon & run et trot

SAMEDI 22 À 20 H
& DIMANCHE 23 JUIN À 16 H
DANSE
Spectacle École Municipale de Danse
Centre culturel L'Orangerie

LUNDI 24 JUIN
DANSE
Spectacle des Éveils Artistiques
19 h - Centre culturel L'Orangerie

LUNDI 24 JUIN
VOS ÉLUS
Conseil municipal
19 h – Mairie

VENDREDI 28 JUIN
MUSIQUE
Spectacle École Municipale de Musique
20 h - Centre culturel L'Orangerie

NUMÉROS UTILES

Mairie principale
01 34 29 43 00
www.roissyenfrance.fr

Mairie annexe
01 34 38 52 00 - CCAS
01 34 38 52 12 - Éducation

Complexe sportif
01 34 29 95 95

Centre culturel L'Orangerie
01 34 29 48 59

Police municipale
01 34 29 48 30
policemunicipale@ville-roissy95.fr

Police intercommunale
0800 888 123 depuis un fixe
01 34 31 31 21 depuis un portable

Gendarmerie nationale
01 30 11 61 80 ou le 17

Sapeurs-pompiers
18 ou 112 (depuis un portable)

SAMU
15

Centre anti-poison
01 40 05 48 48

Pharmacie de garde
Contactez le commissariat de Gonesse (01 34 45 19 00) ou de Goussainville (01 70 29 83 17) qui vous orientera.

Centrale des taxis Roisséens
01 34 29 92 70